



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE**  
**DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**DE L'ÉCOLE DE L'ARC-EN-CIEL**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de l'Arc-en-Ciel, tenue le lundi 29 janvier 2024.

Présent(s) :

- Madame Patricia Schelling, enseignante
- Madame Valérie Allaire, membre personnel de soutien
- Madame Anick Hébert, enseignante
- Monsieur Louis-Philippe Lavoie, parent
- Madame Nathalie Bédard, directrice
- Madame Roxanne Bourgault, responsable du service de garde
- Madame Audrey Lortie, parent
- Madame Julie Fortin, enseignante
- Monsieur Jean-Louis Deward, parent
- Madame Marie-Ève Pelletier, parent
- Madame Valérie Bernard, parent

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Madame Nathalie vérifie et confirme que nous avons le quorum.

**2. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES**

Madame Audrey souhaite la bienvenue à tous.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Lavoie propose l'adoption de l'ordre du jour.

**Adopté à l'unanimité**

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 16 OCTOBRE 2023**

Madame Bernard propose l'adoption.

**Adopté à l'unanimité**

## **5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 16 OCTOBRE 2023**

Aucun suivi

## **6. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public

## **7. RETOUR CAPSULE DE FORMATION**

Les nouveaux membres du CE devaient visionner les capsules avant la rencontre de ce soir. Il n'y a aucune question de la part des membres.

## **8. GRILLE DES MATIÈRES**

Madame Nathalie présente la grille des matières pour l'année scolaire 2024-2025. Il n'y a pas de changement pour l'année prochaine.

Madame Pelletier propose l'adoption.

**Adopté à l'unanimité**

## **9. HORAIRE ÉCOLE**

Madame Nathalie explique la démarche réalisée depuis l'année dernière.

Après consultation auprès de l'équipe, il a été convenu d'avoir les mêmes heures au préscolaire et au primaire.

Plusieurs arguments motivent ce changement : plus facile pour les parents, moins de déplacements dans les corridors durant les heures du primaire, plus facile à réfléchir pour les postes au service de garde (aide à la classe par exemple).

Il faudra prévoir un court sondage aux parents de la maternelle 4 ans et de la maternelle 5 ans pour le transport en autobus. Si cinq inscriptions, il pourrait y avoir un transport à la fin des cours pour le préscolaire. Dans le cas contraire, les enfants iraient au service de garde.

Il a été proposé de fournir un horaire «allégé» aux parents pour rendre la compréhension de l'horaire plus accessible.

Madame Pelletier propose l'adoption.

**Adopté à l'unanimité**

## **10. PROJET ÉDUCATIF 2023-2027**

Madame Nathalie mentionne que nous sommes déjà rendus à l'adoption du prochain projet éducatif de 2023-2027. Madame Nathalie présente les enjeux et les objectifs du Projet éducatif. Elle nomme qu'il y aura du temps de libération prévu à l'horaire pour travailler avec les enseignants de tous les niveaux.

Madame Valérie Bernard propose l'adoption.

**Adopté à l'unanimité**

## **11. OPP (ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS)**

Madame Pelletier parle de la campagne de financement des bûches. Il faudra déterminer un projet puisqu'il y a des sommes prévues à cet effet.

## **12. COMMUNICATION DU SERVICE DE GARDE**

Madame Roxanne, technicienne au service de garde, parle des activités de la semaine de relâche et nomme qu'il y aura un programme d'activités qui fera le pont avec le projet éducatif. Madame Roxanne a assisté à une formation *Inspire à sortir* avec deux éducatrices.

## **13. COMMUNICATION DE LA DIRECTION**

Madame Nathalie mentionne que le retour à l'école s'est bien fait. Les enfants et les enseignants étaient heureux de se retrouver. La direction a pris le temps de nommer à l'équipe de prendre le temps de revenir, de revoir le rôle de l'élève et le rôle de l'adulte.

Madame Nathalie parle du projet de rénovation de la bibliothèque.

Madame Nathalie prend le temps de parler du plan de rattrapage et de la démarche qui motive notre équipe à travailler en équipe-en coenseignement. Les enseignants se connaissent tous et connaissent également les élèves, ce qui est aidant pour répondre aux besoins des élèves. Nous avons ciblé la compétence en lecture comme premier bloc de travail. Le comité se rencontrera à différents moments pour évaluer le plan et planifier le prochain bloc. Notre choix école fait en sorte que nous n'avons pas l'obligation d'ouvrir à la relâche. Madame Nathalie explique qu'il pourrait y avoir un bloc de rattrapage en math et en anglais par demi-journée. Rien n'est confirmé pour le moment.

#### 14. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Il n'y a pas d'informations.

#### 15. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Lortie explique la structure du comité et mentionne qu'elle a eu une rencontre le 25 octobre. Le lien sera mis sur le site Internet de l'école. La prochaine rencontre aura lieu le 13 mars prochain

#### 16. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Madame Lortie parle de la sécurité des élèves.

#### 17. VARIA

- **SORTIES ÉDUCATIVES :**

Il y aura une sortie au camp Portneuf pour les élèves de la 3<sup>e</sup> année. Une journée de compensation sera prévue le lendemain de la sortie. Les enfants participeront au moyen de financement. Le lundi 17 juin sera la journée choisie pour la sortie.

#### 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Monsieur Lavoie propose l'adoption de la levée de l'assemblée.

**Adopté à l'unanimité**



Audrey Lortie,  
Présidente du conseil d'établissement  
École de l'Arc-en-Ciel



Nathalie Bédard,  
Directrice  
École de l'Arc-en-Ciel